

se sont rendus sur les lieux, mais n'ont pas eu à intervenir, le feu ayant été éteint à l'aide de quelques seaux d'eau jetés par le personnel de la maison, aidé de quelques passants. Dégâts, 1.500 francs environ. M. Julien n'est pas assuré.

M. Gabilliau, commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement, a ouvert une enquête.

**LE COIN DES CONTRAVENTIONS**  
Des contraventions ont été relevées contre :

Le propriétaire de l'auto belge n. 38730, pour avoir circulé la nuit avec une machine non éclairée à l'arrière.  
M. R... ferblantier, 41, rue du Dragon, pour défaut d'éclairage à son vélo.  
H. L..., laveur de hottes, rue de Fiers, impasse Menu, 30, à Fives-Lille, pour défaut de plaque d'identité à sa bicyclette.  
H. H..., à Bondue, pour avoir avec son véhicule coupé un cortège en marche.  
D. E., peintre, rue du Tilleul, 140, pour ivresse publique.  
C. H., charbonnier, 47, rue Saint-Joseph, pour ivresse publique et tapage injurieux.  
W. J., cabaretier, rue des Pâtes, 45, pour fermeture tardive de son débit de boisson.

**AUX BELGES RESIDANT EN FRANCE**  
M. Thaupe, Consul de Belgique, nous communique :

Les Belges résidant à l'étranger qui ne sont pas en règle avec la milice et qui désirent régulariser leur situation en Belgique, sont informés qu'ils doivent s'adresser, au plus tôt, au Commissaire d'arrondissement auquel ressortit la commune de leur dernière résidence en Belgique, qui leur adressera en temps utile, une convocation à comparaître devant la juridiction compétente.

**GAI, GAI...**

Trente-cinq mariages sont projetés pour le samedi 25 courant. M. Jules Brasseur, adjoint au maire de Tourcoing, a été désigné à la disposition des intéressés à partir de 9 heures 45.

**UNE DISTINCTION MERITEE**

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Delplace, directeur du Jardin botanique de Tourcoing, au titre de professeur spécial d'horticulture attaché au département de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, en résidence à Blois.

M. Delplace était venu à Tourcoing fin 1919, pour la création du Jardin botanique, que nous félicitons de voir prospérer.

Nous adressons à M. Delplace nos plus sincères félicitations.

**TARIF DE LA VIANDE FRAICHE**

DU 25 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE

**BOEUF** — Pas de changement.  
**VEAU** — Ire catégorie (sans os), sauté ou escalopes, 14,75; 12,25; 11,25; (avec os), filets, premières côtes, 10,25; 7,25; 5,25; 4,25; 3,25; 2,25; 1,25; 0,25; 2<sup>e</sup> catégorie: épaule, basques, côtes et flanchet, 9,75; 7,25; 5,25; 3<sup>e</sup> catégorie: poitrine, collet et jarret, 8,75; 5,75; 4,25; os de veau, 2 fr.

**MOUTON** — Ire catégorie: filet, selle, filets, premières côtes, 12,25; 10,25; 7,25; 5,25; 4,25; 3,25; 2,25; 1,25; 0,25; 2<sup>e</sup> catégorie: épaule et côtes découvertes, 10,25; 7,25; 5,25; 3<sup>e</sup> catégorie: fricassée, collet, poitrine, 6,25; 4,25; 2,25.

**POUC** — Pas de changement.

**AMICALE DES CONTRAITEMES ET SURVEILLANTS DU TEXTILE**

La Commission de l'Association Amicale et Professionnelle des Contremaîtres et Surveillants du Textile de Lille-Roubaix-Tourcoing et environs, invite les contremaîtres et surveillants qui ne feraient pas encore partie de leur groupement, à envoyer leur feuille d'adhésion au plus tôt, afin de profiter des avantages exceptionnels accordés à tous ceux inscrits avant le 31 Décembre 1922. Elle rappelle aux contremaîtres et surveillants que des feuilles d'adhésion sont à leur disposition au siège de l'Association (Section de Lille) au « Bar-Alexandre », 20 rue de l'Écluse à Lille.

La réunion mensuelle est fixée au dimanche 26 Novembre 1922, à 9 h. 30 précises du matin. La commission se tiendra à la disposition des membres désireux de donner leur adhésion et pour tous renseignements concernant les avantages, le fonctionnement et les buts de l'Association.

**AU THEATRE MUNICIPAL**

Dimanche 26 novembre, matinée à trois heures avec le concours de M. Baron, de la Gaîté-Lyrique et de M. L. Rodier, de l'Opéra, « WERTHER », opéra, de J. Massenet.

Le soir, à 8 heures, « LA SIRENE », opéra-comique, de H. Goublier fils.

Lundi 27 novembre, dernière représentation de « LA SIRENE ».

La location est ouverte comme d'usage.

**ETAT CIVIL**

**NAISSANCES.** — André Tonnell, rue de Boulogne, 30; Robert Ducrot, rue Pierre-Cornille, 30; Marguerite Duponchelle, rue de Solferino, 7; Jules Detavernier, rue Pierre-Lefebvre, 37.

**PUBLICATIONS.** — Henri Lippens, sans profession et Lucie Héran, dévouée; Stéphane Huisson, représentant de commerce et Marie Desrousseaux, sans profession; Raymond Sarzent, notaire et Marie Vogeleval, bobineuse.

**Autour de Roubaix-Tourcoing**

**WATTRELOS**

**FUNERAILLES D'UNE VICTIME DE LA GUERRE.** — Les funérailles d'Albert Hespel, victime civile de la guerre, exhumé du cimetière de Troyes (Aube), auront lieu demain samedi, à 3 heures 30. Réunion au dépôt de la gare, à 3 h. 15. La famille habite rue Négrier, 2.

**ETAT CIVIL.** — Naissances: Ernest Bigot, rue de Boulogne; Denise Dubar, rue Racine, 419.

Publication: Achille Devresse, fleur, et Elodie Vandenberghe, soigneuse.

Décès: Coralie Carrelle, 41 ans, rue de Thionville, 64.

**WASQUEHAL**

**FUNERAILLES DE HEROIS.** — Dimanche, à 9 heures, seront célébrées les funérailles du soldat Victor Lapera, du 12<sup>e</sup> R. I., mort des suites de ses blessures à Bordeaux, en 1915.

Le même jour seront célébrées à 9 heures, les funérailles de Desmet, ancien militaire du 6<sup>e</sup> régiment mort pour la France à Bordeaux. Les membres du Conseil Municipal ont été envoyés à l'effet d'assister aux funérailles de ces deux braves. Réunion à la Mairie, à 8 h. 45 pour les conseillers du Centre et à 9 heures à l'Eglise du Capreau, pour les conseillers du Gaureau.

**A LA FRATERNELE DES COMBATTANTS**  
Les membres de la section du Centre se réuniront au siège, café de la Cloche, à huit heures quarante-cinq; pour les membres de la section du Capreau, réunion chez Smeesters, rue Louise-Michel, à 8 h.

**AUX MUTILES** — La Sous-Section des Mutiles de Wasquehal prie ses membres d'assister aux funérailles des soldats Desmet et Lapera. Réunion au siège, à rue Ferrer, à 8 h. 30.

**REUNION DES CONSCRITS.** — Les jeunes gens de la classe 1922 sont invités à se réunir, dimanche, à 19 heures chez Henri Bussau, cimetière de la « Verte Feuille » à

vue de former une société pour aller en corps à la séance du conseil de révision.

**REMBOURSEMENT DES BONS DE PAIN ET DE VIANDE.** — Les commerçants ayant livré du pain ou de la viande à l'occasion de la fête de l'Armistice sont avisés que le remboursement de leurs bons sera effectué à la Mairie, samedi après-midi, de 3 à 5 heures.

**ETAT-CIVIL.** — Publication: Théodore Decottignies, volturier à Mouvaux et Lucienne Victor, soigneuse à Wasquehal.

**LYS**

**ACCIDENT DU TRAVAIL.** — A la filature de MM. Boutemy Frères, à Lys, rue du Bois une étaleuse, Bars Malvina, 25 ans, domiciliée à Leers, rue de la Bassée, 19, a du le pouce pris entre le guide et la came de son étaleuse ce qui lui occasionna une plaie infectée, (15 jours de repos).

**UNION DES MUTILES DE LYS, LANNY ET TOUFFLERS.** — Les membres de la section sont priés d'assister aux funérailles du soldat Marcel Dennin, de 147<sup>e</sup> R. I., mort pour la France, le 4 Décembre 1914, à Narbonne, à l'âge de 27 ans, qui auront lieu dimanche 26 novembre à 15 heures.

— A 17 heures, réunion générale chez Pierre Thoye, rue de la Mairie.

**ETAT CIVIL.** — Publication: Albert Popelier, cocher et Germaine Delbarre, soigneuse.

Décès: Marie Parent, 69 ans, rue de l'Eglise.

**NEUILLE-EN-FERRAIN**

**PROBITE.** — M. Joseph Masselis, commerçant rue de Tourcoing, a trouvé une montre d'homme qu'il s'est empressé de déposer à la mairie où elle est à la disposition de celui qui l'a perdue.

**COURS D'ADULTES.** — Un cours d'adultes est ouvert à l'école des garçons. Il a lieu tous les mardis et vendredis de 7 heures très précises du soir à 8 h. 30. Les jeunes gens privés de toute instruction du fait de la guerre doivent en profiter.

**MOUVAUX**

**AUX MUTILES.** — Les Mutiles Mouvillois sont avisés que M. Lévin Leconte se tiendra à leur disposition dimanche prochain 26 novembre, de 11 heures à 12 heures, au « Café de l'Harmonie », Vieille-Place, pour la rédaction de la part qui revient à chacun d'eux. Ils sont priés de se présenter munis de leurs pièces.

Les Mutiles retardataires qui ne se sont pas fait inscrire, peuvent encore le faire jusqu'au dimanche 26 novembre, à 11 heures, « Café de l'Harmonie ». Passé ce délai, ceux qui n'auraient pas donné leur nom seront considérés comme ne voulant pas participer à la distribution du produit des quêtes faites à leur intention lors des fêtes du 25 septembre.

**ETAT-CIVIL.** — Naissance: Emile Paschier, rue de Tourcoing, 26.

Publications: Louis Dubois, ébéniste et Germaine Roussel, sans profession; Théodore Decottignies, volturier et Lucienne Victor, soigneuse à Wasquehal.

Décès: Delacroix Emile, 72 ans, rue de Roubaix, 64.

**LILLE**

**LE COIN DES ACCIDENTS**

**FATALE GLISSADE**  
Le jeune-veuf de maçon, Marcel Dolcull, 18 ans, demeurant 30, rue Magenta, au service de M. Cabry, entrepreneur, rue Saint-Bernard, était occupé mercredi, vers 11 heures, à monter des briques dans un bâtiment en réparation, sis 108, 105 des Meuniers. Par suite d'une glissade, le malheureux perdit l'équilibre et tomba sur le sol, à une hauteur de 4 mètres. Un docteur appelé à examiner la manœuvre, constata que celui-ci portait des contusions dans la région dorsale et une plaie à la nuque.

Après avoir reçu les premiers soins, le blessé fut reconduit à son domicile en voiture d'ambulance.

**LA RUPTURE D'UN ECHAFAUDAGE**  
Un accident à peu près semblable survint un demi-heure plus tard, rue du Tréviseau prolongé. La victime fut, cette fois M. J. H. Patillon, maçon, 27 ans, boulevard Victor-Hugo, 21.

M. Patillon, travaillait à la construction d'un mur chez M. Rogiano, lorsque l'échafaudage sur lequel il se trouvait se rompit. De ce fait, le maçon fit une chute de trois mètres, laquelle lui occasionna des contusions multiples dans la région thoracique.

Le docteur Verhaeghe requis pour lui donner des soins, jugea nécessaire le transport de M. Patillon à l'hôpital de la Charité.

**UNE CHUTE MALENCONTREUSE**  
La représentation de la « Reine du Cinéma » qui doit se donner aujourd'hui au Grand Théâtre, a failli ne pas avoir eu par suite d'un accident survenu mardi après-midi à 5 heures à Mlle Anna Marchand, la charmante divette d'opérette de la troupe du Théâtre Municipal. En une chute malencontreuse, Mlle Marchand s'est fortement contusionnée le bras droit. Heureusement, rien de grave. La gentille artiste bien que souffrant encore de sa chute resta en mesure, on l'espère hier soir du moins, de paraître en scène aujourd'hui, et de louer brillamment son rôle.

**CAMBRAI**

**EPIDEMIE DE ROUGEOLE**  
Plusieurs cas de rougeole ont été constatés parmi les enfants fréquentant l'école maternelle du Nouveau-Monde; sur l'avis des docteurs Dancourt et Capon, directeur du Bureau d'hygiène, ces enfants ont été fermés jusqu'au 9 décembre inclus, et ce à partir de ce jour, afin de procéder à la désinfection des locaux et à la composition.

**ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI**

**SERVIGNY**  
**UN CHARPENTIER FAIT UNE CHUTE DE SIX METRES**  
M. Ernest Carlier, 42 ans, charpentier, était occupé à la réparation de la toiture d'une écurie de la ferme Seseval à Servigny, lorsque glissant soudain, il tomba d'une hauteur de six mètres sur un tas de cailloux qui se trouvait dans la cour.

L'ouvrier, qui se plaignait beaucoup, fut relevé aussitôt et ramené en voiture à son domicile, rue de la Fabrique à Ligny-en-Cambrésis. Le docteur Béra, appelé en toute hâte à lui donner des soins, constata une double fracture du bras gauche.

Le blessé a, en outre, trois côtes du côté gauche du thorax enfoncées. Il devra subir une incapacité de travail sur la durée de laquelle on ne peut encore être fixé.

**MAUVAIS COMMERCANT.**

Mardi, sur le marché qui se tient place de l'Hôtel de Ville, le nommé Zéphir Defaux, cultivateur à Saint-Hilaire, vendait des pièces de beurre de 250 grammes, sur lequel il manquait de 12 à 20 grammes. Le brigadier Delattre a saisi 14 de ces pièces de beurre qui furent remises à l'administration de l'hygiène. Le cultivateur s'est vu, en outre, gratifier d'un procès-verbal, qui sera son écho en police correctionnelle.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**CAMBRAI**

**EPIDEMIE DE ROUGEOLE**  
Plusieurs cas de rougeole ont été constatés parmi les enfants fréquentant l'école maternelle du Nouveau-Monde; sur l'avis des docteurs Dancourt et Capon, directeur du Bureau d'hygiène, ces enfants ont été fermés jusqu'au 9 décembre inclus, et ce à partir de ce jour, afin de procéder à la désinfection des locaux et à la composition.

**ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI**

**SERVIGNY**  
**UN CHARPENTIER FAIT UNE CHUTE DE SIX METRES**  
M. Ernest Carlier, 42 ans, charpentier, était occupé à la réparation de la toiture d'une écurie de la ferme Seseval à Servigny, lorsque glissant soudain, il tomba d'une hauteur de six mètres sur un tas de cailloux qui se trouvait dans la cour.

L'ouvrier, qui se plaignait beaucoup, fut relevé aussitôt et ramené en voiture à son domicile, rue de la Fabrique à Ligny-en-Cambrésis. Le docteur Béra, appelé en toute hâte à lui donner des soins, constata une double fracture du bras gauche.

Le blessé a, en outre, trois côtes du côté gauche du thorax enfoncées. Il devra subir une incapacité de travail sur la durée de laquelle on ne peut encore être fixé.

**MAUVAIS COMMERCANT.**

Mardi, sur le marché qui se tient place de l'Hôtel de Ville, le nommé Zéphir Defaux, cultivateur à Saint-Hilaire, vendait des pièces de beurre de 250 grammes, sur lequel il manquait de 12 à 20 grammes. Le brigadier Delattre a saisi 14 de ces pièces de beurre qui furent remises à l'administration de l'hygiène. Le cultivateur s'est vu, en outre, gratifier d'un procès-verbal, qui sera son écho en police correctionnelle.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas éclairé la tombereau qu'il conduisait la nuit venue.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**MAUBEUGE**  
**UN IVROGNE EXUBERANT.** — L'agent Parpette en tournée au faubourg de Mons aperçut un rassemblement au milieu duquel criait et gesticulait Edouard Verteneuil, 46 ans, demeurant au baraquement n. 3 près du Cimetière Verteneuil, qui était en état d'ivresse, injurait et menaçait ses voisins. L'agent l'appréhenda et le conduisit au violon municipal où l'ombre et la solitude lui rendirent bientôt son calme. Verteneuil a été gratifié d'un procès-verbal.

**LE CODE DE LA ROUTE.**

Théophile Neyber, 30 ans, domestique de ferme, a été l'